



# Ouverture de la 24<sup>ème</sup> université d'été de la CSMF

Discours du Dr Jean-Paul ORTIZ, président de la CSMF

Le 14 septembre 2018

Madame la Ministre,

Je tiens tout d'abord à vous remercier au nom de tous les cadres de la CSMF ici présents d'avoir accepté d'ouvrir notre 24<sup>e</sup> université d'été. Vous renouez avec une longue tradition que seule Marisol Touraine a interrompu en 2015, lors du long conflit qui a opposé les médecins libéraux à leur ministre de tutelle de l'époque. Ce long conflit s'était installé fin 2014, en raison d'une absence de dialogue et d'un dogmatisme inaltérable. Les choses ont bien changé !

Depuis votre arrivée, vous avez su rétablir les échanges avec les médecins libéraux, et tout particulièrement avec leur premier syndicat, la CSMF. Vous avez tenu parole sur le tiers payant généralisé qui est devenu généralisable, donc laissé à la décision du médecin au-delà des situations obligatoires et dans un contexte social. Vous avez accepté, dans le cadre de l'accord conclu par les radiologues avec la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, de parier sur la pertinence des soins plutôt qu'utiliser le rabot tarifaire, et vous vous êtes engagée, si les résultats espérés sont au rendez-vous, à supprimer l'article 99 de la LFSS 2017, qui permet au directeur de la CNAM de décider tout seul des tarifs de l'imagerie médicale. Vous avez permis la mise en place de la télémédecine, innovation qui va progressivement bouleverser l'exercice des médecins et faciliter l'accès aux soins de nos concitoyens. Saluons vos décisions courageuses sur la vaccination obligatoire, et votre défense de la liberté d'installation, à laquelle nous sommes attachés. Vos décisions ont permis le retour de la CSMF dans la convention depuis quelques semaines.

Pour autant, nous sommes inquiets, très inquiets. La médecine libérale souffre et les jeunes générations s'en détournent. Pourtant, les récents comptes nationaux de la santé ont montré que la France consacrait 11,5 % de notre PIB à la santé, un des taux les plus élevés de tous les pays industrialisés, juste derrière les États-Unis. Notre système de santé est remarquable pour son faible reste à charge à 7,5 %, alors que la moyenne des 15 pays de l'Union européenne est à 16 %. Pourtant, notre système de santé va mal: il persiste des inégalités devant la maladie, des difficultés d'accès aux soins dans les territoires, tant pour trouver un médecin traitant, médecin généraliste, que pour accéder à un médecin d'une autre spécialité, en raison de délais de rendez-vous souvent beaucoup trop longs ; la pression des Français sur leurs élus devient croissante.

Dans le même temps, l'hôpital, public ou privé, souffre, et une crise majeure s'installe, marquée ici ou là par des mouvements sociaux. La médecine libérale va également très mal : dégradation de la vie professionnelle, temps de travail harassant (55 à 60 heures par semaine), pression accrue des patients et dérives bureaucratiques et administratives, dans un contexte de dévalorisation de l'acte médical, tout particulièrement des actes de consultations, dont les tarifs sont indignes de notre profession, de notre engagement professionnel et de nos responsabilités. Le malaise est majeur et le métier de médecin libéral n'attire plus. On s'installe en moyenne à 38 ans, des spécialités médicales entières sont en train de disparaître de la médecine de ville dans le silence et l'indifférence générale, et le niveau de revenu moyen du médecin en France est parmi les plus bas d'Europe, largement en-dessous de pays comme l'Allemagne ou la Grande-Bretagne souvent cités en exemple dans d'autres domaines.

Une réforme de l'ensemble du système de santé est indispensable ; pas une réformette, pas quelques dispositions touchant l'hôpital et oubliant la ville. Il faut aujourd'hui recentrer notre système de santé sur les soins de proximité, sur la médecine de ville, de façon à éviter le recours désordonné et coûteux à l'hôpital. Il faut inverser ce que, depuis des années les différents gouvernements ont fait, et réfléchir à la meilleure réponse aux besoins de la population, la réponse aux nécessités de patients âgés, polypathologiques et quelquefois dépendants, pour les maintenir le plus possible à domicile ou les prendre en charge dans des établissements de soins de proximité, établissements qui doivent largement s'ouvrir et intégrer les médecins de ville.

C'est donc une vaste réforme dont le système a besoin, et l'attente est forte, afin de répondre aux enjeux actuels. Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) nous semblent un

moyen pour mieux structurer la médecine de ville, parce qu'il s'agit pour nous d'organiser une réponse territoriale. La médecine libérale est prête à assumer une responsabilité territoriale sur la base de missions et d'une contractualisation avec les ARS. Nous ne voulons pas d'une obligation à participer à des CPTS, mais nous voulons être les propres promoteurs d'une organisation territoriale pour répondre aux nécessités de la population. Pour cela, il faudra accompagner cette restructuration de la médecine libérale, et la mise en place d'assistants médicaux et médicaux techniques, solution prônée par la CSMF depuis 2011, est indispensable tant en médecine générale que dans toutes les autres spécialités. Les spécialités cliniques doivent être prioritaires. Le métier de demain doit aussi évoluer dans son statut, et aller vers des lieux d'exercice partagés et des statuts mixtes et des temps partagés entre les établissements de soins publics et privés et le cabinet de ville. Ouvrir l'hôpital sur la ville, c'est d'abord l'ouvrir aux médecins libéraux non pas comme supplétifs mais avec une vraie place.

Ces évolutions majeures, nous sommes prêts à nous y engager, mais il faut pour cela accompagner et soutenir cette restructuration de la médecine libérale. Nous ne pouvons plus être accusés de tous les maux, d'être responsables d'une dérive des dépenses de santé, d'arrêts maladie trop prescrits, ou de ne pas assumer notre rôle en ville en nous déchargeant sur l'hôpital. C'est pourquoi nous sommes prêts à nous engager dans la pertinence des soins, thème de notre 24<sup>ème</sup> Université d'été.

Les médecins libéraux ont besoin de respect, de soutien, ils sont fiers d'exercer ce métier que nous partageons, vous êtes notre ministre de tutelle, nous comptons sur vous pour que demain la France continue à être fière d'une médecine libérale et sociale accessible à tous, riche de sa diversité, médecine générale et médecine spécialisée, et fortement attachée à la qualité des soins et à leur pertinence.

Je vous remercie encore d'ouvrir cette 24<sup>e</sup> université d'été et d'avoir accepté un débat avec les cadres de la CSMF, ce que peu de ministres avaient accepté à ce jour.